

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) :
EXAMEN ADMINISTRATIF DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME
PE 208 ENCOURAGEMENT À L'IMPLANTATION DE MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE –
CLIENTÈLE AFFAIRES (CII) DE GAZ MÉTRO

1. Référence : Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, page 5.

Préambule :

« L'objectif de la présente étude est d'évaluer les économies de gaz naturel générées par la participation au programme PE208 »

[...]

« La méthodologie de recherche retenue a consisté en une recherche documentaire, en un étalonnage de programmes comparables suivi d'un sondage auprès des participants au programme, auprès des non-participants, auprès des firmes de génie conseil ainsi qu'auprès des représentants des ventes de Gaz Métro. »

[...]

« Les résultats [du sondage] ont permis d'identifier le niveau de satisfaction des répondants sur divers aspects du programme, de mesurer le taux d'opportunisme ainsi que d'identifier des pistes d'amélioration pour ce programme » (nous soulignons).

Demande :

1.1 Compte tenu que l'objectif de l'étude est d'évaluer les économies de gaz naturel du programme PE 208, veuillez justifier que la méthodologie retenue n'ait impliqué aucune analyse de facturation, comparaison par étalonnage ou mesurage sur site (pré et post implantation).

2. Référence : Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, pages 6 à 8.

Préambule :

Page 6 : *« Pour être admissibles, les mesures doivent avoir été préalablement identifiées et quantifiées par une étude de faisabilité. L'étude de faisabilité peut avoir été faite dans le cadre du programme PE207 (Études de faisabilité) ou dans un rapport émis par un membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec. »*

Pages 7 et 8 : « *Ainsi, compte tenu que le processus d'évaluation en continu de Gaz Métro exige la tenue d'inspections et que les dossiers doivent être supportés par des études de faisabilité ou des analyses réalisées par des membres en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec, l'impact énergétique associé au programme PE208 sera calculé en fonction des documents déposés par les participants* » (nous soulignons).

Demandes :

- 2.1 Veuillez confirmer que les études de faisabilité identifiant et quantifiant les mesures admissibles au programme *PE 208* en vue du versement de l'aide financière sont basées strictement sur des méthodes de simulation (études d'ingénierie).
- 2.2 Veuillez confirmer que les documents déposés par les participants, après exécution des travaux, en vue du calcul de l'impact énergétique associé au programme *PE 208* sont basées strictement sur des méthodes de simulation (études d'ingénierie).
- 2.3 Veuillez élaborer sur les inspections exigées par le processus d'évaluation en continu de Gaz Métro, dans le contexte particulier du programme *PE 208*.

3. **Référence :** Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, pages 7, 11 et 17.

Préambule :

Page 7 : « *En ce qui a trait à l'évaluation de l'impact énergétique, tel que mentionné dans l'évaluation de ce programme réalisée en 2006, l'analyse de facturation ne permet pas d'obtenir des résultats concluants. La manière optimale d'obtenir des mesures précises serait de procéder à un mesurage post et pré-implantation. Cependant, cette approche présente des coûts trop importants pour être adoptée dans la présente évaluation.* »

Page 11 : « *En plus des ressources internes, le budget de recherche externe dépensé pour l'évaluation des programmes PE208 a été de 29 752 \$, soit la somme investie en sondages auprès des participants, des non participants ainsi que des firmes de génie conseil.* »

Page 17 :

Tableau 2: Bilan de participation 2005-2006 à 2007-2008

PE208	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Cumulatif
Nombre de participants brut réel	184	124	99	407
Nombre de participants net réel	169	93	74	336
Économies totales brutes (m ³)	6 307 005	6 278 140	7 258 803	19 843 948
Économies totales réelles nettes (m ³)	5 802 442	4 708 604	5 444 102	15 955 148
Économies unitaires réelles nettes (m ³)	34 334	50 630	73 569	158 533
Taux d'opportunisme (%)	8 %	25 %	25 %	
Aide financière versée (\$)	1 173 405	1 199 877	1 233 306	3 606 588
Aide financière moyenne par participant (nette d'opportunisme)	6 943	12 902	16 666	10 734
Ratio aide financière/ m ³ économisé (net)	0,2022 \$	0,2548 \$	0,2265 \$	0,2260 \$
Budget total réalisé (\$) ¹¹			1 495 167 \$	
Ratio budget total réalisé/m ³ économisé (net)	n.d.	n.d.	0,2746 \$	
Nombre de participants (brut) où le plafond de subvention de 25 000 \$ a été atteint	15	22	26	63
Proportion de subvention maximale / nombre de participants brut	8 %	18 %	26 %	16 %

Demandes :

3.1 Compte tenu du nombre de participants nets réels cumulatif du programme (336) et des économies unitaires nettes réelles observées (de 34 334 m³ en 2006 à 73 569 m³ en 2008), veuillez expliquer en quoi « *l'analyse de facturation ne permet pas d'obtenir des résultats concluants* » dans le cas présent.

3.2 La Régie observe que le budget de recherche externe actuel du programme PE 208 (29 752 \$) correspond à moins de 1 % du budget total du programme, en ne considérant que l'aide financière versée (3 606 588 \$). Veuillez quantifier les coûts associés à un mesurage pré et post-implantation (sur un échantillon représentatif de la clientèle visée) pour le programme PE 208 et veuillez expliquer l'affirmation à l'effet que « *cette approche présente des coûts trop importants pour être adoptée dans la présente évaluation* ». Veuillez notamment comparer ces coûts aux coûts totaux du programme.

4. Référence : Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, pages 12 et 13.

Préambule :

Au sujet de l'étalonnage de programmes similaires, Gaz Métro spécifie que « *les données portant sur quelques programmes comparables à celui de Gaz Métro ont été extraites du rapport de*

ACEEE. De plus, lorsque nécessaire, des appels ont été réalisés auprès des responsables afin de recueillir plus d'information. En complément, afin de proposer également une perspective canadienne, plusieurs demandes d'information ont été initiées auprès de distributeurs de gaz naturel canadiens. Les données reçues figurent au tableau 1. »

Demande :

4.1 Veuillez spécifier si les données relatives aux économies d'énergie annuelles et unitaires figurant au tableau 1 (programmes de Union Gas, Enbridge, Vermont Gas et Xcel Energy) ont fait l'objet de mesurage ou d'analyse de facturation. Veuillez élaborer, le cas échéant.

- 5. Références :**
- (i) Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, page 17 ;
 - (ii) dossier R-3618-2006, pièce B-1, GM-12, document 2, page 15 ;
 - (iii) dossier R-3654-2007, pièce B-7, GM-12, document 2, page 14 ;
 - (iv) dossier R-3680-2008, pièce B-1, GM-12, document 3, page 45.

Préambule :

Référence (i) :

Tableau 2: Bilan de participation 2005-2006 à 2007-2008

PE208	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Cumulatif
Nombre de participants brut réel	184	124	99	407
Nombre de participants net réel	169	93	74	336
Économies totales brutes (m ³)	6 307 005	6 278 140	7 258 803	19 843 948
Économies totales réelles nettes (m ³)	5 802 442	4 708 604	5 444 102	15 955 148
Économies unitaires réelles nettes (m ³)	34 334	50 630	73 569	158 533
Taux d'opportunité (%)	8 %	25 %	25 %	
Aide financière versée (\$)	1 173 405	1 199 877	1 233 306	3 606 588
Aide financière moyenne par participant (nette d'opportunité)	6 943	12 902	16 666	10 734
Ratio aide financière/ m ³ économisé (net)	0,2022 \$	0,2548 \$	0,2265 \$	0,2260 \$
Budget total réalisé (\$) ¹¹			1 495 187 \$	
Ratio budget total réalisé/m ³ économisé (net)	n.d.	n.d.	0,2746 \$	
Nombre de participants (brut) où le plafond de subvention de 25 000 \$ a été atteint	15	22	26	63
Proportion de subvention maximale / nombre de participants brut	8 %	18 %	26 %	16 %

(nous encadrons certaines informations).

La Régie présente ci-après certaines informations tirées du Tableau I (Rapports de suivi et d'implantation du PGEÉ) des rapports annuels 2006, 2007 et 2008 :

	Résultats au 30 septembre 2006 (référence (ii))	Résultats au 30 septembre 2007 (référence (iii))	Résultats au 30 septembre 2008 (référence (iv))
Participants nets	226	120	93
Économie (m ³)	6 580 788	5 174 194	5 674 664
Dépenses (\$)	1 514 896	1 456 572	1 495 167

Demande :

5.1 Veuillez concilier les résultats des rapports annuels (références (ii), (iii) et (iv)) avec les informations du tableau 2 du rapport d'évaluation (référence (i)), eu égard au nombre de participants nets, aux économies réalisées et aux dépenses encourues (encadrées par la Régie).

- 6. Références :** (i) Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, page 18 ;
(ii) dossier R-3680-2008, pièce B-1, GM-12, document 3, page 45.

Préambule :

Référence (i) :

Tableau 3. Simulation

	Ratio 2007-2008	Nombre de participants pour la période	Économies nettes m ³ par participant	Budget total réalisé	Taux d'opportunisme	Simulation Budget total \$ ¹²	Simulation Ratio coûts totaux/m ³ économisé
Gaz Métro	0,2746 \$/m ³	99	73 589 m ³	1 495 167 \$	25 %	2 018 388 \$	0,1946 \$/m ³
Enbridge	0,2095 \$/m ³	141	68 990 m ³	2 037 774 \$	12 %		0,2095 \$/m ³

(nous encadrons certaines informations).

À partir des informations suivantes, contenues au Tableau I (Rapports de suivi et d'implantation du PGEÉ) du rapport annuel 2008 (référence (ii)), la Régie calcule les économies unitaires nettes par m³ du programme PE 208 :

	Participants nets	Économies (m ³)	Économies unitaires nettes (m ³ /participant)
Résultats au 30 septembre 2008 (référence (ii))	93	5 674 664	61 018

Demande :

6.1 Veuillez concilier les informations contenues au tableau 3 de la référence (i), eu égard aux économies unitaires nettes par participants nets, avec les résultats présentés en préambule (référence (ii)).

7. Référence : Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, page 21.

Préambule :

« Le processus administratif du programme PE208 requiert une visite d'inspection auprès des participants au programme PE208 et ce, dans les 12 mois suivant la date de versement de l'aide financière. L'inspection est obligatoire pour les dossiers dont la valeur de la subvention est supérieure ou égale à 20 000 \$ et est aléatoire pour les autres dossiers, c'est-à-dire que pour les dossiers ayant reçu une subvention entre 3 000 \$ et 20 000 \$, un dossier sur cinq devait être inspecté.

L'analyse de la base de données PRC-PEÉ permet de confirmer que 100 % des inspections obligatoires ont été réalisées auprès des participants des années 2005-2006 et 2006-2007. Pour l'année financière 2007-2008, seulement 20 % des inspections obligatoires ont été réalisées à ce jour. Ainsi, 24 inspections seront réalisées d'ici la fin du mois de septembre 2009 afin de respecter les critères internes de gestion du programme.

Pour les inspections non obligatoires, il est à noter que Gaz Métro s'est fixé un objectif de réalisation de 20 % pour les dossiers dont la valeur de l'aide financière est inférieure à 20 000 \$. En février 2009 cet objectif n'avait pas été rencontré, cependant Gaz Métro est confiante que les inspections requises pour 2008-2009 auront été complétées au plus tard le 30 septembre 2009. »

Demande :

7.1 Veuillez indiquer le nombre et la proportion des inspections obligatoires et non obligatoires réalisées, pour 2007-2008 et 2008-2009, au 30 septembre 2009.

- 8. Références :**
- (i) Dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, page 7 ;
 - (ii) dossier R-3690-2008, pièce B-19, GM-9, document 8, page 25.

Préambule :

Référence (i) :

« En ce qui a trait à l'évaluation de l'impact énergétique, tel que mentionné dans l'évaluation de ce programme réalisée en 2006, l'analyse de facturation ne permet pas d'obtenir des résultats concluants. »

Référence (ii) :

« De plus, tel qu'illustré au graphique 7, les répondants ont indiqué estimer que globalement les économies réalisées étaient supérieures ou égales à leurs attentes et ce, chez 73 % des participants au sondage. »

Demande :

- 8.1** Veuillez expliquer sur quelle base Gaz Métro affirme que l'analyse de facturation ne permet pas d'obtenir des résultats concluants (référence (i)), si, 73 % des répondants estiment que leurs économies d'énergie sont supérieures ou égales à leurs attentes (référence (ii)).